



mercredi 11 avril 2007

Assemblée extraordinaire virtuelle du bureau du Rotor-Club de Lognes

A l'ordre du jour : intégration de M. Laurent GRAU en tant que membre d'honneur.

La candidature de M. GRAU a été retenue à l'unanimité du fait de son implication dans l'instruction bénévole au Rotor-Club sur R22. Le temps qu'il va y passer justifie à lui seul cette reconnaissance (compter en plus que M. GRAU réside en Normandie et effectuera le trajet aussi bénévolement). M. GRAU est donc dispensé des frais d'entrée au club.

Cette décision lui est notifiée par écrit (mail) par le trésorier.

M. GRAU est intégré dès que possible techniquement dans l'annuaire du site par le webmaster.

Le bureau du Rotor-Club de Lognes